



43^{ème} session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

Liechtenstein

Intervention du Luxembourg

Genève, le 9 mai 2023

Le Luxembourg salue la délégation du Liechtenstein et la remercie pour la présentation de son rapport national et pour les efforts déployés dans la mise œuvre des recommandations du 3^{ème} cycle. Nous saluons notamment les avancées obtenues par le Liechtenstein dans la mise en place d'un dispositif efficace pour la promotion et le renforcement de l'égalité des chances.

Ma délégation souhaite formuler les recommandations suivantes :

- 1) Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
- 2) Finaliser la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées ;
- 3) Se doter d'une stratégie ou d'un plan d'action national en faveur de l'égalité des genres qui s'attaquerait aux causes structurelles des inégalités persistantes ;
- 4) Harmoniser les articles 96 à 98 a) du Code pénal en vue de légaliser les avortements dans les cas de viol, d'inceste, de danger pour la vie ou la santé des femmes enceintes ou de malformations graves du fœtus, et les dépénaliser dans tous les autres cas.

Nous souhaitons plein succès à la délégation du Liechtenstein dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

[192 mots / Temps de parole : 1m35sec]